

Maroc : L'ECOSOCC-UA sensibilise à la gouvernance de la migration et à la libre circulation des personnes

04.11.2022 Maroc : L'ECOSOCC-UA sensibilise à la gouvernance de la migration et à la libre circulation des personnes

Le Conseil Économique, Social et Culturel de l'Union Africaine (ECOSOCC-UA), organise, du 7 au 11 novembre 2022 à Rabat, trois séminaires sur les thèmes « Gouvernance de la migration et les dividendes de la paix », « Sensibilisation des organisations de la société civile au protocole sur la libre circulation des personnes» et la « conscientisation des médias au protocole sur la libre circulation des personnes».

Initiés en partenariat avec la l'Agence de Coopération Internationale Allemande (GIZ) et le Conseil Economique, Social et Environnemental au Maroc, ces séminaires verront la participation de responsables gouvernementaux, de diplomates, d'experts et de chercheurs dans les domaines de la paix et la sécurité et de la migration, ainsi que des représentants de la Commission de l'Union Africaine (CUA) et des Organisations des Nations Unies, outre des représentants d'Organisations de la Société Civile Africaine.

Les participants se pencheront, cinq jours durant, sur la

question de la migration et ses répercussions économiques et sociales sur les pays d'accueil, tout en soulignant que la réalisation de la paix et de la sécurité face à la vague croissante de migrations dans les Sociétés Africaines requiert la mise en place d'une politique économique et sociale volontariste, basée sur une approche globale pour gérer la migration et corriger les stéréotypes liés à ce phénomène, indique vendredi un communiqué de l'ECOSOCC-UA

Ce Forum africain vise également à faire entendre les voix Africaines au niveau mondial au sujet de la politique migratoire, afin que certains pays ne se transforment pas en plateformes de rassemblement de migrants ou de garde des frontières pour des pays d'autres Continents, avec la nécessité de construire des passerelles de dialogue entre les cultures en tant que source de richesse sur le continent et œuvrer pour renforcer la confiance des peuples africains en leurs capacités, ajoute la même source.

Cette rencontre s'inscrit dans le sillage du Cadre de politique migratoire pour l'Afrique (2018 – 2030) de l'UA, de l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) et de la politique africaine de gouvernance (AGA), et ce en harmonie avec les principes de l'Agenda 2063 de l'UA en la matière.

Et considérant que, les lois et les textes ne peuvent avoir d'impacts que s'ils sont ancrés dans la culture des sociétés, les participants débattront aussi de l'importance de la sensibilisation des organisations de la Société Civile Africaine aux dispositions du Protocole sur la Libre Circulation des Personnes à l'intérieur du Continent, partant de la nécessité de mettre en œuvre la Politique Africaine de

paix et de sécurité, en vue de prévenir les conflits et les crises politiques et de contribuer à la promotion de la paix, de la stabilité et de la bonne gouvernance sur le Continent.

Conscient du rôle des médias dans la diffusion de l'information au sein des sociétés, une thématique est dédiée à la sensibilisation des médias africains aux dispositions du Protocole sur la libre circulation des personnes et à la nécessité de le mettre en œuvre.

Ce conclave évoquera également l'expérience marocaine pionnière dans le domaine de la migration, ainsi que les acquis juridiques, administratifs, sociaux, sanitaires et éducatifs réalisés par les migrants et leurs familles au Maroc, devenu un pays d'accueil et de stabilité pour de nombreux migrants.

Créé en 2004, le Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC) est un organe consultatif de l'UA composé d'organisations de la société civile (OSC).

Il s'assigne pour objectifs de contribuer, par des conseils, à la traduction efficace des objectifs, des principes et des politiques de l'UA en programmes concrets, ainsi qu'à l'évaluation de ces programmes, d'entreprendre des études et faire des recommandations, de contribuer à la promotion et à la réalisation de la vision et des objectifs de l'UA, et de contribuer à la promotion des droits de l'Homme, de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance, des principes démocratiques, de l'égalité des sexes et des droits de l'enfant en Afrique.

Source

: <http://apanews.net/fr/pays/maroc/news/maroc-lecosocc-ua-sensibilise-a-la-gouvernance-de-la-migration-et-a-la-libre-circulation-des-personnes>